

Fondateur :

Y. A. DERVICHYAN

ALEXANDRIE. Egypte

LA RÉFORME

REVUE LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET MONDAINE

PARAISANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS :

ÉGYPTE, UN AN... P.E. 100

ÉTRANGER, » FR. 28

LE NUMÉRO..... P.E. 1

SOMMAIRE

<i>L'actualité</i>	IGNOTUS
<i>L'Italie</i>	R. C.
<i>Election et Légalité</i>	DE BAPOLARD
<i>Les élections municipales</i>	
<i>La Semaine politique</i>	R. C.
<i>Chronique documentaires.</i>	J. L.
<i>L'Orient tel qu'il est</i>	Y. DERVICHYAN
<i>Chronique mondaine</i>	LORGNION BLEU
<i>Chronique théâtrale</i>	FORTUNIO
<i>Echos de la Semaine</i>	SOSIE
<i>Courrier de la Capitale</i>	AMONASRO
<i>Les Industries Egyptiennes</i>	C.
<i>Athencum</i>	X.
<i>Lectures du dimanche</i>	G. DROZ.
<i>Poésies</i>	A. SCHOLL. I.J.A. CRAC.
<i>La Semaine commerciale.</i>	

L'ACTUALITÉ

Variations sur un thème connu

Un de mes lecteurs m'adresse la lettre suivante dont je ne retranche que les choses désagréables.

Chacun, je le pense, appréciera ma réserve et les raisons de haute convenance qui m'empêchent de livrer à la publicité les propos que je m'abstiens de qualifier :

Monsieur Ignotus,

Vos articles sur la Municipalité... (C'est là que je suis forcé de couper)..

Mais pourquoi accusez-vous le directeur général de la Municipalité d'outrepasser ses pouvoirs ?

Est-ce que la commission municipale n'est pas composée d'hommes indépendants ?

Est-ce qu'un seul de nos représentants a besoin de Chakour bey pour se diriger ?

A qui ferez-vous croire que des hommes considérables, autant par leur situation personnelle que par leur intelligence des affaires puisse se laisser conduire par un fonctionnaire dont le rôle n'est aussi important que parce que la majorité du conseil lui laisse le champ libre . . .

Mon correspondant continue sur ce ton pendant quatre pages. Vous comprendrez aisément que je n'éprouve pas le besoin de reproduire cette prose généralement discourtuoise.

Il m'a paru toutefois que je devais répondre au passage que je viens de citer. C'est même dans cette intention que je l'ai reproduit.

C'est, en effet, une chose singulière que l'abdication perpétuelle des conseillers municipaux et qui mérite de nous arrêter un instant.

On demandait un jour à un personnage qui n'avait jamais fait parler de lui pendant les jours troublés de la Révolution française ce qu'il avait bien pu faire.

— J'ai vécu répondit-il simplement.

Chakour bey pourrait répondre de même ; seulement il a toujours fait parler de lui, et il a vécu dans des temps très calmes.

Les conseillers passent, lui demeure !

Les conseillers se réunissent une fois par mois ; lui est là tous les jours, hiver comme été, au printemps comme en automne.

Comment voulez-vous qu'un conseiller qui dirige une banque importante, une maison de commerce, un cabinet d'avocat, puisse lutter contre un homme qui est toujours sur la brèche, dont le métier, dont la fonction implique la présence continuelle ?

Nos élus arrivent, animés d'excellentes intentions, M. Manusardi celui des premières séances de 1892 n'était pas le même que celui d'aujourd'hui. Il demandait des comptes ; il épluchait les rapports du comité des finances. Il appelait le contrôle et sollicitait l'examen.

Peu à peu, cette belle ardeur s'est éteinte.

Il en est de même des autres représentants des divers collèges.

Il y a eu des hommes fort ind pendant à la Commission municipale, animés d'intentions excellentes, mais qui se trouvaient toujours, en présence du fait accompli. Pour réagir il eut fallu déployer une énergie peu commune et suivre les affaires dans leurs détails sans se lasser jamais.

Combien plus commode est le rôle d'approbateur systématique ? Est-ce que chaque année, quelle que soit la situation, le directeur général n'affirme pas que tout va pour le mieux dans la meilleure des municipalités ? Est-ce que la délégation ne se fait pas un devoir de soutenir et de défendre son président ?

Et puis, lorsque, par hasard, une décision était prise malgré le directeur général, elle n'était pas exécutée, et peu à peu, chacun, se disait que le rôle qu'il jouait était vraiment trop souvent inutile.

Il en est résulté une véritable lassitude dans le sein de la commission. Au fond, personne ne se faisait d'illusion sur la valeur de l'opposition aux volontés d'un fonctionnaire aussi encombrant.

Pourquoi dès lors se donner tant de mal ?

C'est un employé que la commission municipale demandait, centralisant le travail des bureaux et c'est un despote qu'on a eu.

Non pas un despote pénétré de ses devoirs supérieurs et assumant toutes les responsa-

bilités pour le bien général, mais un petit despote avec de petits moyens et de mesquins procédés. Le pavage, le dallage, les bornes fontaines, les places, l'avancement, les gratifications tout est devenu pour lui moyen de gouvernement.

Nous avons promis une double démonstration. Nous avons affirmé que Chakour bey était un mauvais administrateur et qu'il violait les lois constitutives de la municipalité. Nous ferons la lumière sur ces deux points en temps et lieu.

Pour aujourd'hui, il suffisait de répondre à un correspondant malavisé en défendant des conseillers trop sévèrement jugés.

IGNOTUS.

L'ITALIE

Les tristes nouvelles reçues cette semaine de l'Erythrée ont eu un douloureux retentissement dans toutes les colonies européennes d'Egypte.

Ce n'est pas à nous à démêler les responsabilités qui sont en jeu dans cette triste aventure.

Ce qui nous importe, ce qui nous touche, c'est l'épreuve que subit une grande nation éloignée de la France par des dissentiments passagers ou plutôt des malentendus, mais qui n'en reste pas moins la nation sœur, celle dont le sang a été si souvent versé sur des champs de bataille où la gloire était commune, aussi bien que l'héroïsme.

Nous pleurons avec elle ses enfants morts au champ d'honneur, obscurément et sans l'aurole consolatrice que donne au héros qui tombe l'apothéose du triomphe.

C'est aujourd'hui surtout que nous tenons à attester notre communauté d'origine et à nous souvenir des jours où nos drapeaux triomphants allaient de compagnie, à travers la fumée des batailles, vers l'émancipation des races latines et la conquête de la liberté sainte.

Sur cette terre d'Egypte, les cœurs ont battu à l'unisson à la nouvelle des combats malheureux où tout de braves ont trouvé la mort. Nous avons tous pensé aux mères éplorées qui ont perdu leurs enfants sacrifiés à une politique que nous croyons aussi contraire à la tradition de l'Italie qu'à ses véritables intérêts.

La *Réforme* envoie à la Colonie italienne qui tient un rang si élevé en Egypte et à son éminent consul à Alexandrie l'expression de sa vive sympathie !

R. C.

ELECTIONS ET LÉGALITÉ

Par suite de l'élection de Yehia Bey et de Soliman Bey Abani comme délégués des propriétaires d'Alexandrie, la Commission Municipale n'aura pas à résoudre cette fois la question fort délicate, discutée en notre dernier numéro, et qui touche au droit qu'ont ou non les propriétaires d'élire un non-propriétaire.

Il est une autre question qui eut pu naître à l'occasion des élections du 2 Mars et à laquelle a coupé court le succès considérable des deux élus: c'est celle de savoir si l'élection des propriétaires peut avoir lieu, au premier tour, à la *majorité relative*.

Le texte de l'art. 7 du décret porte: « Les élections se feront au scrutin de liste et à la *majorité absolue* des suffrages exprimés; s'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin l'élection aura lieu à la *majorité relative* des suffrages exprimés. Les membres des catégories spéciales (exportateurs, importateurs et propriétaires d'immeubles) établiront entr'eux un mode d'élection qui devra être approuvé par le Ministre de l'Intérieur et, à défaut, il sera procédé d'office par le Gouvernement à la désignation des représentants de ces diverses catégories ».

Sur quoi, le collège des propriétaires a formulé un règlement (approuvé le 2 mars 1890 par le Ministre de l'Intérieur) dont l'art. 3 est ainsi conçu: « *L'élection se fera à la majorité relative des suffrages exprimés* ».

Cette dernière disposition n'est-elle pas illégale?

Le décret pose les conditions *organiques* des élections. Lorsqu'ensuite il autorise spécialement les propriétaires à établir entr'eux un *mode d'élection*, cette disposition ne peut certainement s'appliquer qu'aux points (tels que durée du scrutin, composition du bureau etc. etc.) non réglés par le décret lui-même.

L'*approbation Ministérielle* reste elle-même manifestement inefficace et sans valeur lorsqu'elle s'exerce à l'encontre des dispositions d'un décret.

Une seule objection pourrait être faite: l'art. 2 qui fixe la composition de la commission de la Commission porte qu'elle comprend: « 6 membres élus par le Collège électoral institué par les articles 4 à 11 du décret. » Donc, dira-t-on, l'art. 7 ne s'applique qu'au grand collège.

Nous pensons que le vice manifeste de rédaction de cette partie de l'art. 2 ne saurait avoir telle portée.

Car enfin :

1^o l'art. 9, par exemple, exclut du droit électoral les Membres du corps diplomatique et consulaire et tous fonctionnaires ou employés du Consulat.

2^o l'art. 8 fixe la durée des pouvoirs des élus, le mode de renouvellement etc

Dira-t-on que les « membres des catégories « spéciales » peuvent modifier ces règles ?

L'art. 10 porte « qu'en cas de vacance parmi les membres élus il ne sera procédé à de nouvelles élections que si le nombre de ces membres élus est réduit de plus d'un quart. »

Dira-t-on que les collèges spéciaux pourraient réglementer, à l'encontre de ces dispositions, par rapport à leurs trois élus d'une part, à leurs deux élus d'autre part ?

L'art. 11 porte que « les fonctions municipales sont gratuites, qu'aucun membre ne pourra directement ou indirectement se charger d'entreprises municipales ». Dira-t-on que les collèges spéciaux peuvent affranchir leurs élus de ces règles ?

Non, assurément; et, à travers la cacophonie de la loi, ce qui se dégage, c'est que les dispositions posées par les articles 4 à 11 sont bien des dispositions générales auxquelles les collèges spéciaux ne peuvent déroger.

Ils l'ont bien compris eux-mêmes en n'admettant au vote, selon l'art. 4, que ceux d'entre leurs membres qui sont inscrits pour un loyer de 75 L.E. et figurent comme tels à la liste générale.

Cacophonie ! avons-nous dit, et certes le mot n'est pas trop sévère lorsqu'on poursuit la lecture du décret.

C'est sous le titre des *Elections* qu'il est dit à l'art 13 que « la Commission Municipale constitue une personnalité civile indigène ».

C'est sous le même titre des *Elections* qu'il est dit à l'art : 14 que « la circonscription de la ville d'Alexandrie et de sa banlieue est déterminée par plan annexé » !! etc.

Conclusion : Nous estimons que les élections des propriétaires, aussi bien, du reste, que celles des exportateurs et des importateurs ne peuvent valablement s'opérer au premier tour qu'à la majorité absolue des suffrages exprimés.

D'autres points sont de nature à solliciter l'attention.

Le règlement que les propriétaires ont élaboré en 1890 a-t-il été régulièrement publié ? Nous en doutons; en tous cas, il est connu.

Mais qu'en est-il du règlement qu'ont du établir les exportateurs et les importateurs, qui a dû être approuvé par le Ministre de l'Intérieur ? — Nous avouons n'avoir pu, jusqu'à ce jour, arriver à le connaître.

N'est-il pas cependant indispensable qu'il soit publié ?

Dans une matière qui intéresse toute une catégorie de citoyens, qui se rapporte pour eux à des devoirs d'ordre public, faut-il donc que chacun doive aller s'enquérir nous ne savons dans quel cénacle dont le siège et la nature ne sont point officiellement indiqués ?

En somme, les règlements prévus au 3^{ème} alinéa de l'art. 7 du décret forment des dépendances de ce décret même; ils sont assujettis aux mêmes conditions de publicité légale.

Mais il y a plus :

L'art. 7 a laissé aux propriétaires, exportateurs etc. etc. le soin de régler le *mode d'élection*; nous avons défini plus haut ce que pouvait comprendre ce droit, mais, en aucun cas, établir un *mode d'élection* n'est former la *liste électorale*.

Le croirait-on ? à la récente élection des propriétaires, il n'y avait pas de *liste véritable*. Quant à la liste des importateurs et exportateurs... mystère plus grand encore.

À l'élection des propriétaires, il fallait apporter la dernière quittance de la Daïra Baladiéh. Donc celui qui l'avait égarée perdait son droit de vote; celui qui possédait par indivis devait faire apprécier par le bureau la régularité, la sincérité de ses titres, pendant

qu'un autre électeur se tenait derrière, attendant son tour, etc. etc.

La règle est cependant bien simple. Elle est fixée par le droit commun en la matière.

La Commission Municipale doit arrêter et publier la liste des électeurs des collèges spéciaux; dans un délai qu'elle détermine elle admettra les réclamations, puis statuera sur les recours.

Nous nous sommes laissé dire que « Messieurs les exportateurs, » ou plutôt les 34 qui se réunissent sous cette dénomination, ne reconnaissent comme exportateurs que ceux qui expédient certains articles tels que sucres, cotons, céréales; — cependant l'exportation se pratique sur bien d'autres marchandises moins importantes peut-être mais toujours intéressantes. Nous avons entendu les plaintes de plus d'un exportateur délaissé. Par timidité ou réserve ils s'en tiennent à maugréer. — Auprès de qui réclameraient-ils, du reste ? Devraient-ils, le faire auprès de ceux-là précisément qui veulent les exclure ?

À l'importation on est, paraît-il, plus large, mais au fond l'abus, le vice sont les mêmes.

On conçoit à la rigueur que des tâtonnements, des imperfections aient existé lors des premières élections en 1890, car, il faut bien l'avouer, ce qui dominait alors, c'était l'ignorance de l'institution nouvelle que l'on créait. Mais, depuis lors?... Comment l'honorable Vice Président de la Commission dont l'esprit est si juridique, l'expérience si grande, a-t-il pu rester indifférent ?

Et Chakour bey, lui-même, au lieu de *s'occuper de candidature*, n'eut-il pas mieux fait de *s'occuper d'élection* ?

Prendre parti sur les candidatures, n'était-ce pas se faire volontairement des adversaires de ceux qu'il combattait et qui, en se présentant, ne songeaient assurément ni à le combattre ni à l'appuyer dans le sein de la Municipalité? Le mal ne sera pas grand, en somme, car on ne saurait donner à ses actes plus d'importance qu'il ne convient et les devoirs de conscience qui s'imposent aux élus ne seront certes pas altérés par sa maladresse; quelle faute cependant pour un homme que l'on dit si avisé!

Quant au Gouvernement, il se désintéresse de toutes ces questions; dans la composition de la Commission il ne se préoccupe que de ses 6 membres de droit et des 8 membres qu'il nomme lui-même; cette attitude est correcte; elle ne fait, au fond, qu'accentuer les devoirs qui incombent à l'Administration Municipale ou plutôt l'oubli de ces devoirs.

A. DE BAPOLARD.

La Réforme publie des articles de MM. R. CANIVET, IGNOTUS, FORGERON, G. ZURO, GEORGES VAYSSIÉ, VICTOR NOURRISSON, POILAY BEY, Y. DERVICHYAN, FORTUNIO, Dr RYMER, ARY RENÉ, Dr RALPH, AMONASRO, Me BONATOS, CRAC, R.W., I. A., D. ZIZA.

La Réforme paraît tous les Dimanches.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. le Secrétaire de la Rédaction.

Elections Municipales

Le collège des propriétaires a élu lundi Yehia bey Ahmed et Soliman bey Abani. Le premier par 97 voix, le second par 85 voix sur 115 votants.

En conséquence de ce vote la commission municipale est aussi composée au point de vue des nationalités :

ANGLAIS : MM. F. Ott, A. Ralli, Reeves.

FRANÇAIS : MM. F. Diab, Frauger, Padoa bey.

HELLÈNES : MM. E. Benachi, D. Tambacopoulos, G. Zuro.

ITALIENS : MM. Manusardi, Giovanni Stagni, A. Tilche.

INDIGÈNES : Yehia bey, Soliman bey Abani.

Les autrichiens qui comptaient trois représentants : MM. le baron Jacques de Menasce, Gerbel et Sinadino, ne sont plus représentés. Mais comme le Gouvernement doit désigner huit conseillers qu'il choisit, à une exception près, parmi les indigènes, tout nous porte à croire qu'en présence de l'élection de Yehiat bey et de Soleyman bey Abani qui fait entrer deux indigènes dans le conseil, il voudra nommer deux notables de nationalité autrichienne.

La colonie autrichienne est, on peut l'affirmer, sinon une des plus nombreuses au moins une des plus importantes de la ville d'Alexandrie, par la valeur et la haute honorabilité de ses représentants.

Il est presque superflu de rappeler l'importance du commerce Austro-Hongrois en Egypte.

Il y a donc là un devoir de justice à accomplir auquel le gouvernement, nous en sommes certain, ne voudra pas manquer.

L'Impôt sur la propriété bâtie

Se souvient on que nous avons signalé la singulière façon dont certains immeubles étaient évalués par la Daïra Baladieh ou plutôt par les commissions chargées des évaluations ?

Nous avons dit qu'une enquête sévère s'imposait.

La délégation municipale dont l'attention avait été éveillée par les observations de M. G. Zuro a pu se convaincre de la réalité des faits que nous avançons à l'occasion des réclamations présentées lors de la revision de la liste électorale. Elle a constaté les différences injustifiables entre le loyer réel payé par un grand nombre de locataires et celui pour lequel les appartements occupés par eux figurent à la Daïra Baladieh.

C'est ainsi qu'au Midan, des locaux classés comme loués L.E. 154 figurent sur les registres de la Daïra comme ayant une valeur locative de L.E. 60 seulement.

C'est ainsi qu'au boulevard de Ramleh des appartements déclarés à la Daïra pour L.E. 60, L.E. 64, L.E. 50 et L.E. 47 sont effectivement loués L. St. 120, 90, 90 et 80 ; qu'à l'avenue de Rosette une propriété pour laquelle l'occupant paie L. St. 110 est évaluée à la Daïra L. E. 71 ; qu'à Schutz une villa louée Lst. 89 est inscrite à la Daïra pour L.E. 64.

Il est tout à fait juste d'admettre une réduction de 10, 15 ou même 20 % correspondant aux frais d'entretien et autres des immeubles. Mais les réductions constatées sont vraiment un peu trop fortes pour être acceptées par le Gouvernement, et la Municipalité.

Les commissions d'évaluations ont vraiment des faveurs inexplicables sur lesquelles il est nécessaire de porter un peu de lumière.

La Semaine Politique

En Abyssinie — La question d'Egypte.

Les événements d'Abyssinie sont l'objet des préoccupations de tous. La défaite du général Baratieri reste inexplicable pour beaucoup.

Le correspondant particulier du *Temps* télégraphiait de Rome à ce journal à la date du 26 février :

« Dans le monde militaire, on attribue une grande importance au mouvement accompli par les Choans le 24 sur le Mareb ; le fait seul que les Choans ont pu, sans être molestés par les Italiens, traverser le Mareb et arriver jusqu'à Gundet, prouve qu'ils sont maîtres des routes qui conduisent d'Adoua à l'intérieur de l'Erythrée. Il est aujourd'hui évident que Ménélik a pour objectif l'invasion des hauts plateaux, en suivant le même chemin que prit en 1875, le Négus Johannes, pour faire face à l'invasion égyptienne.

La position du général Baratieri devient des plus difficiles. On espère que des renforts arriveront à temps pour forcer Ménélik à la retraite. »

Voilà ce qu'on disait à Rome à cette époque.

Le rédacteur du bulletin politique du *Temps* semblant prévoir les événements écrivait ceci :

« Ménélik est décidément un stratège de première force. Pendant que l'ennemi se consume dans l'inaction ou s'affaiblit en dépêchant, de ci de là, des détachements voués par leur petitesse à des échecs presque inévitables, le négus, tantôt sous le voile de fausses démonstrations habilement conçues, tantôt en se donnant l'apparence de vouloir négocier, tout en gagnant du temps, opère sans bruit toute une série de mouvements extrêmement dangereux pour les italiens.

« Son objectif est évidemment de couper les communications du général Baratieri avec sa base, d'accomplir une sorte d'enveloppement de l'armée d'invasion. C'est là un plan hardi, mais non pas téméraire, fondé sur une connaissance approfondie de la topographie de cette région, de la psychologie des indigènes et des côtés faibles de la position des italiens.

« Ménélik ne se contente pas d'agir par le moyen de ses propres ras. Il a le vent assez en poupe pour oser s'adresser aux ras défactionnaires, à ceux qui servent dans les rangs de l'ennemi, et pour les faire servir à ses desseins. La trahison ou la révolte, comme on voudra du ras Sébat et du dégiac Agos Tanfari a une double importance, à titre de symptôme et par ses conséquences pratiques.

« Que le ras Sébat ait déserté le drapeau italien pour rentrer dans le camp Abyssin,

c'est là un fait d'autant plus grave qu'il est l'ennemi juré et invétéré du ras Mangascia, que celui-ci l'avait tenu des années captif à Amba-Alaghi et qu'après sa victoire de Debra-Aïla, le général Arimondi l'avait libéré. Quant au dégiac Agos Tanfari, son retour au Négus est non moins étrange ; c'est à proprement parler un soldat de fortune qui change de parti avec la victoire et qui a oscillé plusieurs fois entre les deux camps.

« Le général Baratieri, à la suite de cet habile mouvement, s'est vu menacé d'être perdu ses communications avec Adigrat et a dû faire occuper en force la passe du Mont Alequa. Grâce à l'envoi précipité du colonel Stevani, avec deux bataillons de bersaglieri et quatre pièces, d'Entiscio à Debra-Daïbo et à Maimarat, il espère avoir assuré la liberté de la route de Senafé au nord d'Adigrat. Il n'en est pas moins de plus en plus resserré, réduit probablement en fait à l'usage de cette unique voie par Senafé. »

Comment expliquer que le général Baratieri se soit laissé acculer à cette situation, si bien connue en Europe ? Voilà ce qui paraît inexplicable.

Dans tous les cas le ministère Crispi est démissionnaire et la chambre italienne a été prorogée.

Qui va recueillir la succession de M. Crispi ?

Les uns affirment que c'est M. Crispi lui-même qui va être appelé à former le nouveau cabinet dont seront exclus MM. Sonnino, Saracco et Boselli.

Les autres parlent d'un cabinet Sonnino.

Enfin il serait question d'un ministère di Rudini.

Attendons sur ce point les dépêches télégraphiques.

*
**

Sait-on combien cette guerre coûte à l'Italie ? Le compte en a été fait dans les journaux italiens. Il s'élève à 1.200.000 francs par jour.

Le transport par tête de Naples à Massaoua coûte pour les hommes 129 francs et pour les bêtes 200 francs.

Mais il ne s'agit pas en l'espèce d'une question d'argent.

L'Italie se trouve placée en face de redoutables éventualités. Nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'elle sorte au plus tôt de cette situation périlleuse.

Il est assez curieux de relever le langage de certains journaux anglais à l'égard de l'Italie.

Le *Daily Telegraph* par exemple, s'exprimait ainsi à la veille de l'annonce des tristes nouvelles de ces derniers jours :

« Nous sommes les amis sincères des italiens et comme tels, nous sommes en doute si nous devons leur souhaiter un échec ou un succès. Dans le premier cas, l'Italie serait ruinée politiquement et financièrement, dans le second cas, financièrement et politiquement. Toute la différence est dans l'ordre des événements. »

Heureusement que le journal anglais déclare parler en ami de l'Italie ! que dirait-il donc s'il parlait en ennemi ?

*
**

La question d'Egypte fait l'objet de nombreux articles dans la presse européenne. Nous serons très sobres d'appréciations en ce qui nous concerne.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : c'est à Paris et à Londres, à St. Pétersbourg et à Berlin que la question doit être traitée. Ici la plus grande réserve nous est imposée. Notre ministre des affaires étrangères a eu récemment l'occasion de s'expliquer sur l'Egypte. Il l'a fait avec la même force que ses prédécesseurs. Jamais nos ministres des affaires étrangères n'ont varié la politique à suivre et nous avons pleine confiance dans leur patriotisme et dans leur habileté.

R. C.

UNE CONFÉRENCE

M. MUSTAPHA KAMEL

Mardi soir M. Mustapha Kamel, le jeune patriote égyptien a donné pour la première fois une conférence en Egypte.

Des 9 heures la salle des concerts du théâtre Abbas, à Alexandrie, était comble et il était impossible aux retardataires de trouver le moindre coin pour s'insinuer. Chacun défendait sa place avec énergie contre les flots pressés des nouveaux arrivants.

Avant la conférence, nous jetons un coup d'œil sur la salle. Les indigènes dominent et de beaucoup. A peine quelques européens. Des commissaires font placer les arrivants pour ne pas perdre le plus petit espace et veillent au bon ordre qui ne sera d'ailleurs pas troublé un seul instant.

Sur la scène exigüe qui occupe une des extrémités de la salle, avec une toile de fond, représentant un jardin, on a disposé une petite table recouverte d'une étoffe verte sur laquelle sont placés deux candélabres et un bouquet.

Nous attendons patiemment l'apparition du conférencier pendant que de formidables poussées se produisent dans l'escalier. Ce sont les retardataires qui veulent entrer. Ils sont repoussés.

Tout à coup les applaudissements éclatent. Le conférencier a pris place derrière la table. Il parle debout, encadré par les deux candélabres dont les bougies projettent sur sa figure déjà pâle leur reflet un peu blafard.

C'est en Arabe que s'exprime Mustapha Kamel. Le discours est écrit, mais visiblement l'orateur qui ne consulte que fort rarement ses notes improvise souvent.

Il m'est tout à fait impossible de me rendre compte par moi-même des idées exprimées par M. Moustapha Kamel car ma connaissance de l'Arabe que le conférencier parle très purement. m'assure-t-on, est trop rudimentaire pour me permettre de le suivre.

Moustapha Kamel commence sur un ton assez bas et semble psalmodier. Peu à peu la voix s'élève, elle emplit facilement la salle et se fait entendre distinctement jusqu'au fond. L'orateur s'anime, s'échauffe, le geste, d'abord rare devient plus fréquent. La physionomie reste à peu près immobile. Les lèvres parlent seules.

La salle est curieuse à observer. Elle suit l'orateur avec une attention soutenue. Un *chut* énergique réprime le moindre *a parte* avec son voisin. Les applaudissements s'élèvent à chaque instant, plus vifs et plus ardents au fur et à mesure que l'orateur développe son sujet.

Manifestement l'action de l'éloquence est grande sur cette assemblée qui compte un grand nombre de notables indigènes dans ses rangs. M. Moustapha Kamel est un orateur, c'est également un fait incontestable.

Quant au fond de la conférence, on comprendra qu'il me soit assez difficile d'en rendre compte, je me contente d'en reproduire les parties essentielles d'après notre confrère le

Phare d'Alexandrie dont le directeur Haïcalis Pacha avait tenu par sa présence à attester sa sympathie au jeune conférencier et à ses amis.

« Après avoir remercié les assistants d'être venus l'entendre il a recommandé à ses compatriotes de faire preuve de patience et de tolérance, car le zèle intempestif a de pires résultats que l'inaction.

« Il a parlé de la bonne harmonie et des relations cordiales qui doivent exister entre les Indigènes et les Européens établis en Egypte pour le plus grand bien du pays.

« Ce sont des sentiments d'estime et de sympathie que le conférencier éprouve pour la population européenne de l'Egypte, composée pour la plus grande partie d'amis sûrs et dévoués de sa patrie.

« Libres chez nous, hospitaliers pour tous, » telle est la devise que l'orateur a développée avec éloquence.

« Il a déclaré qu'il respectait l'Angleterre et se faisait une haute idée de l'honneur britannique.

« Le conférencier a traité ensuite la question de l'évacuation.

« Il a rappelé en excellents termes les engagements que l'Angleterre a pris à la face de l'Europe.

« Et après avoir constaté que l'ordre le plus parfait règne en Egypte, il a demandé au Gouvernement britannique de tenir la parole donnée. Car l'honneur anglais est engagée à ce qu'elle soit observée.

« Les aspirations du peuple égyptien à l'indépendance sont incarnées dans le jeune Khédive Abbas Hilmi. C'est en lui que l'Egypte toute entière a mis sa foi et son espérance. C'est lui qui rendra au pays sa liberté et ses biens perdus.

« Après cette allusion à la reprise du Soudan, l'orateur a fait une description idéale de l'Egypte de l'avenir, libre, hospitalière aux étrangers, ouverte aux idées nouvelles et au progrès foyer de civilisation rayonnant sur tout l'Orient.

« En terminant l'orateur a recommandé aux Egyptiens l'union qui fait la force et leur a rappelé cette phrase de Gambetta : « L'avenir n'est interdit à personne ! »

« Cette vibrante allocution a été interrompue à plusieurs reprises par des applaudissements frénétiques et sa péroraison a été accueillie par un tonnerre d'acclamations.

« Lorsque M. Moustapha Kamel a demandé à ceux des assistants qui partageaient ses idées de le déclarer en levant les mains, tous les bras se sont dressés au dessus des têtes.

« Le conférencier a annoncé ensuite que vu l'heure avancée, il était près de 11 heures, et à cause de la fatigue qu'il éprouvait, il renonçait à faire une seconde conférence, en français celle-là, comme il se l'était proposé. Les journaux de la ville, et en particulier le *Phare d'Alexandrie* voudraient bien y suppléer en publiant un résumé de sa conférence. »

Les journaux arabes le *Moïad*, notamment ont publié la conférence de M. Moustapha Kamel. On nous assure que près de deux mille exemplaires du journal arabe du Caire ont été vendus à Alexandrie.

On annonce que M. Moustapha Kamel fera une seconde conférence à Alexandrie et cette fois en français.

P. G.

LA RÉFORME

EST EN VENTE :

A Alexandrie. — LIBRAIRIE SCHULER,
Rue Chérif Pacha.

Au Caire. — LIBRAIRIE INTERNATIONALE,
Grayche — Laffet.

A Port-Saïd. — LIBRAIRIE HORN.

L'Orient tel qu'il est

LES ARMÉMIENS

V

Leur presse et leurs écrivains

J'ai fait allusion dans mon dernier article au mouvement littéraire arménien. J'ai cité l'*Arévelk*, de Constantinople et l'*Arvelian Mamoul*, de Smyrne.

Je puis aujourd'hui compléter ces renseignements et donner la liste des principaux journaux arméniens. Leur nombre atteste l'activité intellectuelle de la nation.

Paraissent à Constantinople :

l'*Arévelk* (l'Orient) journal quotidien fondé en 1844 ;

le *Haïrenik* (la patrie) journal quotidien fondé en 1870 ;

le *Pouch* (le bouquet) revue hebdomadaire fondée en 1866 ;

le *Djéridch Char'kieh* (le courrier d'Orient) journal quotidien fondé en 1885 ;

le *Manzoumehi Efkiar* journal quotidien fondé en 1860 ;

le *Puraghñ* (milles sources) revue mensuelle fondée en 1884 ;

le *Medjmouaï Akhbar* (les nouvelles) journal quotidien fondé en 1885 ;

le *Dzaghik* (la fleur) revue hebdomadaire fondée en 1886 ;

le *Masis* (le mont Masis) revue hebdomadaire fondée en 1852.

Paraissent à Tiflis. (Caucase) :

le *Mechak* (le laboureur) journal quotidien fondé en 1872 ;

le *Nor Tar* (le nouveau siècle) journal quotidien fondé en 1883 ;

l'*Artzagank* (l'écho) revue hebdomadaire fondée en 1882 ;

l'*Aghpur* (la source) revue hebdomadaire fondée en 1883 ;

l'*Hantesse Kraganagan* (revue littéraire) hebdomadaire fondée en 1887 ;

le *Mourtch* (le marteau) revue mensuelle fondée en 1889 ;

le *Daraz* revue hebdomadaire fondée en 1890 ;

le *Badgher* (l'image) revue hebdomadaire fondée en 1890 ;

le *Tadron* (le théâtre) revue hebdomadaire fondée en 1890 ;

Paraissent également :

à St Pétersbourg : l'*Araks* (le fleuve Araks) journal fondé en 1887 ;

à Venise : *Pazmaveb* revue littéraire fondée en 1843 et dirigée par les pères mekhitaristes ;

à Vienne : *Hantesse Amsia* revue mensuelle littéraire fondée en 1887 et dirigée par les pères mekhitaristes ;

à Calcutta : l'*Azdarar* (l'estafette) JOURNAL FONDÉ EN 1794 par le père Haroutioun Chemavonian ;

à Téhéran : l'*Asdgh Arévelian* (l'étoile d'Orient) et le *Chavigh* (la route) revues hebdomadaire fondées en 1894 ;

à Smyrne : l'*Arévelian Mamoul* revue littéraire fondée en 1871.

*
**

Voici maintenant quelques noms des écrivains arméniens contemporains qui sont la plupart de la Turquie. Je regrette de ne pouvoir citer tous les écrivains arméniens du Cau-

case qui sont très nombreux. La liste qui précède est faite au hasard de la mémoire et sans doute je dois avoir omis beaucoup de noms et non des moins célèbres.

Mgr. Melchisédech Mouradian, théologien;
Réthéos Berberian, littérateur;
Garabed Utudjian, traducteur;
Matatia Karakashian, littérateur;
Margoss Aghapékian, historien;
Hagop Baronian, humoriste,
Alexandre Panossian, poète;
Abraham Aivazian, biographe;
D^r Hovsep Chichmanian, romancier historique;
Halousd Costandian, savant;
Krikor Tchilinghirian, littérateur, traducteur des *Misérables*;
Mesrob Nubarian, traducteur.
Comte Emmanuel Nalpantyan, philosophe mort en Sibérie;
Gabriel Badkanian, poète;
Eminian, littérateur;
Sérabion Hékimian, linguiste et mathématicien,
Stépan Otzganian, littérateur et publiciste;
Puzanth Ketchian, publiciste;
Arpiar Arpiarian, »
Krikor Zohrabian, »
Archak Tchobanian, »
Kas-im (pseudonyme) »
Megherditch Béchtachlian, poète, auteur dramatique;
Bedros Tourian, poète;
Léon Pachalian, publiciste;
Yervanth Odian, poète;
Thomas Terzian, littérateur;
Hagopos Djedjizian, rhétoricien;
Mmes Dirouhi Dussap Pacha, romancier;
» Ch. Donélian »
» Marie Sevadjian »

Dans mon article de la semaine dernière, j'ai dit que la littérature arménienne pouvait être classée immédiatement après la littérature russe et sur le même rang que la littérature grecque. En faisant cette comparaison, trop hasardeuse suivant certains esprits. J'ai voulu parler de la littérature grecque moderne au point de vue de sa production et de son degré intellectuel. Il est certain que la littérature grecque moderne, pas plus d'ailleurs que la littérature arménienne, ne s'est point encore révélée par quelque chef d'œuvre nouveau ou quelque génie ayant acquis une réputation universelle, tel par exemple que le comte Léon Tolstoï.

Y. DERVICHYAN.

La Question des Théâtres

Notre excellent confrère Le Hutin, de *l'Echo d'Orient*, qui paraît-il, a été accusé de préférer l'opéra italien à l'opéra français, répond avec sa vivacité habituelle à ce reproche saugrenu tout en défendant une thèse qui a triomphé à peu près partout :

« On a dit que nous préférons l'opéra français; rien n'est plus faux. La vérité vraie est que nous aimons ce qui est bon, que ce soit chinois ou japonais. Faire de la politique en art, et surtout en musique est certes bien la chose la plus inénarrablement bête qui se puisse imaginer. Avec ça que tous les musiciens n'ont pas tous à leur disposition les mêmes sept notes de la gamme, et rien de plus, comme rien de moins! Avec ça que Schumann écrivait en allemand ou Gounod en français! Avec ça

que Grieg écrit en suédois et Verdi en italien! Passe encore en littérature, où l'on peut aimer et préférer davantage telle langue à telle autre, mais en musique, en sculpture, en peinture, est-ce assez snob et *baba* de prétendre classer les artistes par pays et par contrée! Que si on parle d'école! passe encore, mais aujourd'hui, bien fin serait celui qui pourrait dire où la manière italienne, par exemple, commence et où elle finit! Voyons, les musiciens de tous les pays ne puisent-ils pas tous aux mêmes sources? les lois harmoniques varient-elles, ne sont-elles pas immuables comme les lois mathématiques?

« Ce qui varie, c'est le talent, c'est le génie. Or, ceux-là, où qu'on les rencontre, ne doit-on pas les admirer? »

On ne saurait mieux dire, en vérité. Nous ne ferons qu'une toute petite réserve. L'art, dans toutes ses manifestations, comme la littérature d'ailleurs, renferme manifestement un élément national. C'est ainsi que les mots : l'art grec, la musique italienne, la poésie scandinave ont eu de tout temps un sens très précis et une signification très définie. C'est ainsi, par exemple, que le musicien Tchaïkowsky est bien russe, et l'écrivain Gogol aussi. C'est pourquoi encore La Fontaine est intraduisible... Mais à quoi bon insister? Notre cher et excellent confrère, lettré délicat et artiste accompli le sait aussi bien que nous.

Ce qu'il a voulu dire, sans nul doute, c'est que le talent et le génie doivent être partout applaudis et partout proclamés. Sur ce point, il n'aura aucun contradicteur.

N'empêche que je voudrais bien connaître l'idiot qui a osé accuser Le Hutin de préférence pour l'opéra italien. Il est vrai que cette accusation nous a valu un morceau bien enlevé et une jolie réclame pour la troupe de M. Morvand et notamment pour le ténor Massart.

J'en suis pour ma part, tout à fait satisfait.

La délégation a décidé dans sa séance du 25 février dernier que la municipalité se réservait de répartir la subvention votée de la manière qui lui paraîtra la plus conforme aux intérêts du public.

La délégation a pris cette décision parce que le gouvernement a reconnu officiellement le comité des fêtes et a mis directement à sa disposition un subside important.

Franchement nous préférons toujours un comité libre à la municipalité pour s'occuper des théâtres d'Alexandrie.

Le comité des fêtes a une belle occasion de se compléter en s'adjoignant quelques amateurs compétents.

Espérons qu'il le fera prochainement.

Quant à la délégation elle aurait pu attendre une délibération de la commission plénière avant de prendre une décision illégale qui témoigne surtout de la mauvaise humeur de son président. R. C.

autres nations, qui plus ou moins franchement, rendaient la monnaie de la pièce. De notre part, la sincérité était indiscutable. Le Français est altruiste de naissance, il ne demande qu'à se donner, il a l'expansion sur les lèvres et dans le sang. Il se faisait cette illusion que les autres peuples étaient arrivés au même étiage et que le rêve de fraternité des peuples allait passer dans la réalité.

Le formidable coup de poing de 1870 lui prouva le contraire. En vain, la France avait jeté par-dessus bord l'homme néfaste qui avait entamé la sinistre aventure. Dès lors elle crut un moment avoir en face d'elle un peuple qui saisiserait immédiatement l'occasion de se réconcilier. Elle avait compté sans Bismarck et sans Guillaume. On sait le reste.

De tous ces peuples auxquels, depuis si longtemps, elle tendait la main, auxquels elle prodiguait ses idées, ses appels, sa chair, son sang et son cerveau, pas un n'avait levé le doigt pour la défendre. Il faut avouer que c'était dur et qu'il eût été naturel de se renfermer désormais dans un isolement malveillant et grognon en guettant une occasion de représailles.

Mais on ne se refait pas. Le Français est sociable au premier chef. Il a le cœur si large que le vide lui serait une souffrance; il faut que sa vitalité déborde, qu'elle rayonne sur le monde entier et que ses semences aillent germer au quatre coins de l'horizon. D'où la grandeur indéniable de sa Révolution par laquelle s'élaborent des idées, non point étroitement françaises, mais universelles. Quand elle combattit contre les tyrannies exaspérées, elle défendait non un bien égoïste, mais le patrimoine intellectuel du monde entier; et on la contraignit à accomplir par la force l'œuvre qu'elle eût voulu achever par la persuasion.

Depuis lors, et sans repos, la France n'a pas cessé d'employer son effort à l'universalisation du progrès. C'est à son initiative que furent dues les unions postales, monétaires, de chemins de fer qui, avec des fortunes diverses, étendent leur réseau sur des portions plus ou moins grandes de la terre. Cette pensée fraternelle d'associer tous les peuples aux progrès économiques, de faciliter les relations, de simplifier les rouages internationaux, de constituer la fédération des intérêts comme avant-garde de la fédération intellectuelle, est une conception essentiellement française. Il se peut que parfois, émise par la France, cette formule d'unitarisme humanitaire soit reprise en sous-œuvre et exécutée par les autres nations — heureusement plagiaires — nous sommes loin de nous en plaindre.

Ainsi en ce moment...

**

Chroniques documentaires

L'UNIVERSEL

Il y a quelque trente ans, l'internationalisme était grandement à la mode: un courant sympathique entraînait les Français vers les

Depuis plusieurs années, des Français avaient conçu un projet grandiose, énorme. On sait que la production intellectuelle de tous les pays est immense, que chaque jour voit éclore un nombre considérable d'œuvres littéraires, scientifiques, artistiques, auxquelles notre pays apporte un appoint important. Mais de ces œuvres, s'il en est un certain nombre qui, par une valeur d'originalité ou d'actualité, fran-

chissent les frontières respectives des diverses nations, le plus grand nombre reste confiné dans le pays d'origine, ignoré des centres, s'ensevelissant dans les bibliothèques nationales Or, s'il est une vérité banale, c'est que tous ont besoin de tous, c'est qu'il est d'un intérêt puissant que les travailleurs de toutes nationalités sachent quels livres, quelles études, quelles monographies paraissent chez autrui, qu'ils connaissent les instruments de progrès, en quelque lieu qu'ils soient mis au jour, qu'ils puissent enfin avoir à leur disposition en tous temps, la formule la plus complète et la plus récente des connaissances humaines, en toutes branches.

On émit dans les revues, dans les congrès, le désir de voir se constituer un répertoire universel des ouvrages parus et paraissant dans tous les pays, un catalogue central, systématique, divisé par catégories claires et nettement définies des livres publiés, de telle sorte que le chercheur, en le consultant, sût toujours à quel point de développement telle ou telle science était parvenue.

Il est facile de comprendre qu'un tel catalogue rendrait des services inappréciables, en évitant aux travailleurs des efforts inutiles. Que de fois, en effet, un laborieux a consacré des années de sa vie à élucider une question, à résoudre un problème, déjà traités *ex professo* dans un autre pays. Que de fois le manque d'un document dont on ignore l'existence compromet et annihile un résultat déjà presque atteint !

Il n'est pas de coin du globe où chaque jour n'amène la réalisation d'un progrès, la formule d'un perfectionnement, dans l'ordre scientifique, historique, artistique. Mais si le livre a été publié à Philadelphie, à Moscou ou à Bombay, comment le travailleur italien, français, hongrois aura-t-il la notion de son existence ? Prenons pour exemple l'électricité. Croyez-vous qu'à cette heure même il ne se publie pas aux Etats-Unis, en Scandinavie, telle brochure, telle étude qui puisse aider aux développements universellement cherchés. Ne nous arrive-t-il pas cent fois, aujourd'hui, de découvrir tel livre ignoré, qui, s'il avait été à la disposition des chercheurs, aurait hâté l'éclosion des idées nouvelles.

*
**

Née dans des cerveaux français, cette idée, vraiment superbe et humaine, ne sera pas exécutée par nous. La Belgique cherche à s'en emparer, les Etats-Unis et l'Angleterre s'en préoccupent, et déjà il y a commencement d'exécution. Mais nous ne sommes pas de ceux qui réclament un droit de priorité. Nous jetons la semence, sans chicaner sur les champs où elle tombe, pourvu qu'elle fructifie, et nous nous contentons de l'honneur d'avoir fait le geste auguste, noté par le poète.

Je dirai même que, la France étant appelée à fournir à ce catalogue, universel le plus grand nombre d'œuvres initiatrices et génératrices de progrès — de par cette faculté d'intuition qui est nôtre — il nous plait que ce soit une autre nation qui fournisse les moyens de répandre nos idées. Nous éviterons ainsi les

jalousies mesquines et la preuve n'en sera que mieux faite de notre vitalité

La question du Répertoire universel sera portée prochainement au Congrès des sociétés savantes, la Société royale de Londres organise pour juillet une réunion internationale dans laquelle tous les gouvernements seront représentés, un Congrès bibliographique est annoncé à Bruxelles pour l'été qui vient.

Le grain, jeté par nous, lève de tous côtés. Et nous en sommes fiers, certains que tout ce qui contribue à la science universelle hâte le progrès, l'éveil de la pensée libre, l'établissement de l'équilibre normal, dont la résultante sera la paix universelle.

J. L.

CHIMÈRE

Le jour disparaissait sous un ciel sans nuage
Sur un banc, dans le parc, je m'étais laissé choir,
Pour voir paraître et fuir, comme l'oiseau volage,
La brume toute fraîche et paisible du soir.

Je m'endormis bientôt, bercé par le silence,
Et les rêves dorés accoururent à moi,
Je revis, un instant, les jours de mon enfance,
Mes endroits favoris, le lac, le pré, le bois.

Soudain, je crus marcher dans un sentier plein d'ombre
Et pousser tout-à-coup des cris d'amour violents.
J'aperçus près de moi, sous un feuillage sombre
La belle que j'aimais, s'avancant à pas lents.

Ses longs cheveux dorés flottaient sur sa chair rose;
Son sein se soulevait sous le poids d'un soupir;
Et, dans sa main candide, elle avait une rose
Qu'elle effeuillait, parfois, au souffle du zéphyr !

Alors, tout palpitant, je fis un pas vers elle,
Je lui tendis les bras, je répétais son nom.
Je voulus lui parler de ma flamme éternelle...
Une froide sueur alors perla sur mon front...

Car elle reculait, si radieuse et si fière,
Je voulus la saisir... C'était une chimère !

I. J. A.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

AU THÉÂTRE ZIZINIA.

La troupe de M. Morvand dont nous avons annoncé la prochaine arrivée à Alexandrie doit débiter au théâtre Zizinia le 14 mars.

Voici le tableau de la troupe au grand complet et qui sera maintenu intégralement du commencement à la fin de la série des représentations.

Administration

MM. Isaac	Régisseur général.
Lematte	1 ^{er} Chef d'Orchestre.
Giovanelli	Pianiste accompagnateur.
Comino	2 ^e Chef d'Orchestre.
M ^{me} Manin	Contrôleuse en chef.

Tableau de la Troupe

MM. Massart	Fort Ténor.
Bourgeois	1 ^{er} Basse noble.
Boulogne	Baryton.
Peloga	Basse chantante.
Devaux	Ténor léger.
Eleider	2 ^{me} Basse.
Darquié	3 ^{me} Ténor.
Delarue	3 ^{me} Basse.

M ^{mes} Lematte-Schweyer	Forte chanteuse Falcon
Nelly Guénia	» » » Contralto.
Drabbe Beauvais	Chanteuse légère.
Peraldo	1 ^{re} Dugazon.
Antoine	2 ^{me} Dugazon.

40 Musiciens — 35 Choristes

Répertoire dans lequel seront choisis les ouvrages à représenter :

Aïda, Samson et Dalila, Sigurd, La Juive, Le Roi de Lahore, Le Prophète, Mignon, La Navarraise, Les Huguenots, Lohengrin, La Favorite, L'Africain.

Ballet intercalé dans tous les Opéras.

Prix de l'abonnement

pour 16 Représentations

Baignoires et Premières Loges.	L.E.	24
Secondes Loges.	»	10
Fauteuils.	»	3
Entrées aux Loges.	»	1

Prix des Places à la Soirée

Premières Loges (entrée non comp). P.T.	300
Secondes Loges » » » » »	150
Fauteuils. (entrée comprise).	32
Places de Galerie Numérotés	15
Entrée générale.	10
Amphithéâtre.	6

C'est M. Boni qui est chargé de la location.

THEATRE DE L'ALHAMBRA

Le jeudi 12 mars débitera au théâtre Alhambra la Compagnie Italienne d'opérettes de M. Odoardo Franzini.

Au répertoire figurent de nombreuses opérettes connues, *Fra Diavolo, Donna Juanita, Le marchand d'oiseaux, La Belle Hélène, La Gran Via, La Moscotte, I Granatieri, Don Pedro, Rouget de l'Isle*, etc., etc.

Le tableau de la troupe comprend Mesdames Maria Ucry, Lina Monti, Adele Balzinelli, G. Franzini, L. Montis, A. Montis. MM. Odoardo Franzini, G. Piraccini, etc. etc.

Le chef d'orchestre est M. Paolo Balsinelli.

LA REVUE D'EGYPTE sous la direction de Ch. Gaillardot Bey publie dans son numéro de février.

I. L'exploration scientifique de l'Egypte sous le règne de Mohammed Aly par Husson et Figari. (Suite et fin).

II. La chronique Egyptienne d'Ibn-Iyas par Ch. Vollers, traduit de l'anglais par M. S. Schmeil.

III. Le D^r Reyer par J. Franz.

IV. Ce numéro contient les portraits d'Husson et de Reyer.

CHRONIQUE MONDAINE

Quel métier ingrat que celui de chroniqueur mondain !

Quand le théâtre Zizinia était ouvert, j'étais certain d'y rencontrer la fine fleur de notre aristocratie élégante et je me reposais dans une douce quiétude.

Mais maintenant que nous vivons dans l'attente de l'arrivée de la troupe de l'opéra khédivial du Caire où trouver les éléments d'une causerie mondaine ?

Les salons ne sont pas ouverts ; ils sont à peine entrebaillés. Allez donc vous risquer à forcer la consigne !

Le fait est que le théâtre, d'une part, et les bals et représentations de bienfaisance se succédant à quelques jours d'intervalles d'autre part, arrivent à absorber peu à peu les Alexandrins. Un peu d'intimité paraît fort agréable après ces dépenses de fébrile activité qui sont nécessaires pour mettre au point un menuet tel que celui de la soirée consacrée aux enfants abandonnés, pour ne prendre qu'un seul exemple.

Et puis ne faut-il pas se préparer pour la nouvelle saison théâtrale, pour le bal de bienfaisance Austro-Hongrois et pour la représentation au bénéfice de l'hôpital israélite — fondation de la famille Menasse. —

Je vous prédis des merveilles pour cette fête. Comme je suis très discret et que j'ai promis le silence je ne vous parlerai de rien.

Vous comprenez que je n'irai pas vous raconter qu'il y aura une *Revue* à laquelle notre spirituel ami V. S. met la dernière main. C'est un secret...

Je ne vous parlerai pas non plus des tableaux vivants... qu'est-ce que j'allais faire, grand Dieu !

* *

Quel charmant et exquis divertissement que ces tableaux vivants !

Supposez, par exemple, un salon où se trouvent réunis dans la plus stricte intimité, une vingtaine ou une cinquantaine de personnes, peut-être plus ! Des amis rassemblés presque sans invitations spéciales, « une vraie surprise ! »

Quelqu'un propose d'organiser des tableaux vivants ! quelle bonne idée, et si ingénieuse et puis vous savez, il n'y aura rien de préparé !

Dans le fond du salon, on improvise une sorte d'estrade, un rideau la dérobe aux yeux. On se groupe un peu surpris et attentifs, oh oui, très attentifs. On a frappé trois coups et voici que le rideau tiré de droite et de gauche s'écarte en découvrant une petite scène d'une élégance rare sur laquelle deux réflecteurs projettent les rayons des lampes électriques.

Notez que je ne fais pas de compte-rendu. Mais je regarde !

Madame J. A. en riche costume d'Albanaise apparaît étendue sur de moelleux coussins. Que d'esprit dans ces yeux ! que de grâce dans cette pose nonchalante !

A la spirituelle albanaise succède une *Pierrette noire*. Pour mettre des initiales qui me poseront comme reporter bien informé, mettons que nous reconnaissons M^{me} la baronne F. de M...

Je regarde encore et déjà le rideau retombe ! je n'ose pas crier *bis* et cependant...

Est-ce *Carmen* que je vois maintenant sous les traits de la belle M^{me} C. A ? Comme les roses rouges vont bien à cette tête sculpturale !

Mon rêve, ce doit être un rêve ? continue. C'est M^{me} J. S. en *Merveilleuse* avec un grand chapeau noir, garni de plumes. *Merveilleuse*, en vérité !

C'est ensuite M^{me} An. N. en toilette rose flirtant avec un fringant cavalier qui porte un monocle. Un monocle...vous avez déjà nommé M. le baron F. de M.

Et pour finir une *Alsacienne* qui ressemble bien à M^{me} B.S. Je n'y tiens plus et j'applaudis, et j'applaudis tant et tant que le rideau s'ouvre de nouveau. Je ne me suis pas fait remarquer parce que tout le monde faisait comme moi y compris M. et M^{me} Amaury de L. que je ne désignerai pas autrement Suis-je assez discret ?

C'est vraiment un succès, un grand succès.

Et on dit que c'est difficile d'organiser des tableaux vivants ! Allons donc ! Rien de plus aisé au contraire ! Il faut seulement de charmantes femmes, de délicieux costumes, de la grâce, de la distinction, du charme... et un bon metteur en scène. Mais je ne fais pas un compte rendu et je m'arrête.

Voilà d'ailleurs que les danses commencent pour se prolonger jusqu'à une heure d'ailleurs raisonnable, encore une fois, rien n'était préparé, et ce fut un vrai miracle que ce souper délicat dont les honneurs ont été faits avec leur amabilité habituelle par la toute gracieuse baronne A. de M. et son mari le baron J. de M.

Je me sauve sans avoir été reconnu ! Merci, mon Dieu !

Si vous croyez que je vais vous dire, en terminant, où j'ai passé la soirée du Mardi 3 mars, vous vous trompez étrangement !

LORGNON BLEU.

COURRIER DE LA CAPITALE

Les théâtres

Hier samedi a eu lieu la dernière représentation de la troupe au bénéfice de notre excellent chef d'orchestre M. Lematte. Le spectacle comprenait le 4^e acte de *Sigurd*, le 3^e acte de *Mignon* et la *Navarraise*.

Grands succès pour les artistes et pour M. Lematte qui a été l'objet de manifestations chaleureuses et sympathiques.

* *

On ne connaît pas encore le dépouillement du scrutin pour le rengagement des artistes. Les bruits les plus divers courent à ce sujet. Le plus simple serait de publier le résultat du vote complètement. C'est probablement ce qu'on fera d'ailleurs.

Le monde

Lady Cromer a donné mercredi dernier, à l'agence britannique une soirée théâtrale à

laquelle deux cents personnes environ avaient été conviées y compris un certain nombre de touristes.

Deux petites pièces ont été jouées par des amateurs : « A Happy fair » de S. Theyre Smith et « A Corsican Legacy » farce en un acte adaptée d'après J. Madison Morton

C'est M. Ambroise Sinadino qui avait bien voulu se charger de l'organisation de cette représentation. Inutile dès lors de vanter le bon goût et l'habileté du régisseur improvisé. Le succès a d'ailleurs été très complet.

Signalons parmi les personnes présentes S. A. R. le duc de Cambridge, la princesse Olga de Montenegro, le marquis et la marquise d'Hautpool, lady Helen Vincent, M^{me} Cogordan, le baron et la baronne von Heyking, le colonel Fitz George, le capitaine, M^{me} et Miss Fitz George, M. Christopher Sykes, le général Mirza Ishak Khan, M. et M^{me} Van der Doës de Villebois, M. et M^{me} Koyander, M. et M^{me} Maskens, le baron von Heilder Egeregg, M. et M^{me} Yonine.

* *

M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople, en ce moment au Caire, est à peu près réunis de l'indisposition qui l'avait obligé à garder la chambre ces jours derniers.

M. Cambon partira jeudi pour rejoindre son poste.

* *

Dans le nombre des touristes en ce moment en villégiature au Caire, se trouvent : l'archiduc et l'archiduchesse Joseph-Auguste d'Autriche, les princes Dimitri et Nicolas Ghika, le baron et la baronne de Stumm, la comtesse Batteany, le comte et la comtesse Ladislas Potocki, le prince Chimatoff, le baron de Bassus Sandersdorf, vicomte et vicomtesse S. Harambure etc

* *

S.A. le Khédiva a donné un grand dîner en l'honneur de S.A. le Duc de Cambridge au Palais d'Abdin.

Samedi soir S.A. le duc de Cambridge a donné à son tour un grand dîner à l'hôtel Continental en l'honneur de S.A. le Khédiva qui a bien voulu accepter l'invitation qui lui était faite.

Les invitations très restreintes pour cette soirée portent en marge la mention « Pour se rencontrer avec S.A. le Khédiva ».

Chronique Judiciaire

La Compagnie du Gaz et le Gouvernement

Comme nous l'avions prévu, la Société Française du Gaz a obtenu un jugement entièrement favorable dans son procès contre le Gouvernement Egyptien.

Le jugement en date du 2 mars a été rendu sous la présidence de l'honorable M. Pruniers.

Nous n'en avons pas encore le texte des motifs du jugement sous les yeux mais nous croyons savoir que sa rédaction atteste la netteté des vues et la science juridique de son rédacteur.

Voici le texte du dispositif du jugement :

Le Tribunal,

Joint les causes inscrites sous les numéros 1373 et 1475, XX^e a. j., vu leur connexité :

Déclare la demande du Gouvernement Egyptien non recevable, en tous cas mal fondée et l'en déboute.

Faisant droit à la demande de la Société d'Eclairage par le Gaz Lebon & C^{ie}, déclare nulles comme insuffisantes et non libératoires les offres faites par le Gouvernement Egyptien à la date du 6 Avril 1895 ;

Condamne le Gouvernement Egyptien à payer à la Société dont s'agit : 1^o la somme principale de cent un mille vingt-huit francs pour les causes sus énoncées, ensemble aux intérêts légaux à partir du 12 Novembre 1895 ; 2^o les intérêts de droit sur la somme de cent quarante trois mille cent quatre vingt quinze francs et trente un centimes à partir du 18 Avril 1895 jusqu'au 12 Novembre de la même année.

Le condamne, en outre aux dépens tant envers la dite Société qu'envers le fonds de la Caisse Judiciaire.

Prononcé à l'audience publique du Tribunal Mixte de première instance du Caire, siégeant en matière civile le deux du mois de Mars mil huit cent quatre vingt seize.

Présents : M.M. Pruniers Président, de Stopelaar, de Sande, Ismail Serry, Mohamed Bey Saddik, juges ; Neghib Bey Ghali, Substitut ; de Farro C^{is}. Greffier.

LA WALKYRIE

Après une représentation de Sigurd au Théâtre Khédivial de l'Opéra.

J'admire, o Brunehild, la fière majesté
Qui met dans tes beaux yeux un regard de déesse,
Tu portes sur ton front la grâce enchanteresse
Environnant les dieux d'immortelle beauté.

Mais j'admire surtout ton cœur, ton cœur de femme,
Quand palpitante et triste et ployant sous l'amour,
Au valeureux Sigurd tu montres, sans détour,
Tous les trésors cachés que recèle ton âme.

Car tu gémisses alors et pleures comme nous ;
Tu deviens notre sœur par l'humaine souffrance,
Tu frémis comme nous de joie et d'espérance,
Déesse ! et tu connais un mal pourtant très doux.

Oh ! Je t'aime, vois-tu, quand la rouge verveine
Et la sauge pourprée ombrent tes blonds cheveux ;
Remplis de pureté, mes désirs et mes vœux
Vont à toi, Walkyrie, noble et chaste reine.

O Brunehild ! ta voix, plus douce que le miel,
Charme le cœur malade, et ta grandeur m'inspire
Des vers à ta louange, ô toi qui meurs martyre,
Pour remettre immortelle et retrouver le ciel.

Mais conserve ton cœur ouvert à la tendresse
Qui sur terre le fit vibrer d'accents émus,
Et dans ce lieu divin où l'on ne souffre plus,
Ah ! reste toujours femme en demeurant déesse.

CRAC.

Les Echos de la Semaine

Dimanche. — La semaine commence très mal pour la science !

Le choléra se conduit très impoliment vis-à-vis de la municipalité qui a fait tant de frais pour le recevoir. Il disparaît n'ayant plus rien à faire parmi nous, maintenant que la saison des touristes va finir.

Il va falloir renoncer aux autopsies de l'hôpital indigène !

Et aussi à ces séances d'examen minutieux et suggestif des vibrons, bacilles et autres animalcules microscopiques et tirebouchonnés à l'une de leurs extrémités (soyons discrets) pour lesquelles on organisait de petites parties de famille dans le haut personnel sanitaire de la ville. C'est bien le cas de répéter avec le poète latin :

Lugete veneres cupidinesque...

*
**

Lundi. — MM. D. Tambacopoulo et A. Ralli avaient été chargés par la délégation municipale d'inspecter les quartiers insalubres de la ville.

Ces deux messieurs dont la compétence en matière d'hygiène publique est généralement reconnue ont cru pouvoir demander un congé à Chakour bey.

Celui-ci a refusé avec énergie.

Il y a du spartiate dans cet homme de bronze !

— Les propriétaires d'Alexandrie ont voté les derniers pour nommer leurs représentants à la commission municipale.

Animation modérée. Calme complet.

*
**

Mardi. — Notre nouveau gouverneur est arrivé. Il fait des visites et en reçoit de très nombreuses. Chacun s'accorde à vanter son affabilité et ses hautes capacités.

La *Réforme* salue très respectueusement le représentant du Khédivé.

*
**

Mercredi. — M. Cogordan, ministre de France au Caire, est parti aujourd'hui pour Port-Saïd où il s'embarquera pour la France.

S. A. le Khédivé avait chargé Mohamed bey Chérif, maître des cérémonies du palais, de se rendre à la gare du Caire pour souhaiter de sa part un bon voyage au ministre de France qui a été également salué à son départ par M. Boutiron, gérant l'agence, M. Girard, consul, le personnel de l'agence et du consulat, les députés de la nation et un grand nombre de notabilités de la colonie.

L'absence de M. Cogordan sera de courte durée.

*
**

Jeudi. — Le *Phare de Port-Saïd* vient de reprendre sa publication quotidienne sous la direction de M. Jauffret.

Tous nos souhaits à notre excellent confrère.

— Pensée mélancolique d'un joueur décafé au Cercle :

Il y a des tapis où l'on se nettoie.

Mais quand on se frotte au tapis vert d'une maison de jeu, on est vite nettoyé !

*
**

Vendredi. — Hier soir a eu lieu la soirée dansante du Cercle Khédivial. La vaste salle de lecture du cercle, convertie en salle de danse, était fort gentiment décorée ; le parquet en parfaite condition, un des meilleurs d'Egypte peut-être, incitait les couples à se livrer avec entrain au plaisir de la danse. Outre les nombreuses salles dont le cercle dispose, on avait encore utilisé une partie du spacieux balcon, transformée en une magnifique tente, ornée de tapisseries orientales, le sol recouvert de tapis turcs et persans. Cette salle, délicieusement fraîche, avec sa douce lumière, formait un admirable contraste avec le brillant spectacle que présentait la salle de danse où, comme l'a fait remarquer une dame, l'éclat des lumières n'était égalé que par celui des yeux du beau sexe. La chambre des étrangers avait été transformée en fumoir et même en salle de bal. A onze heures et demie le souper a été servi. On s'est séparé fort tard dans la nuit.

*
**

Samedi. — Ce soir au théâtre Zizinia a lieu la Conférence de M. Hyacinthe Loyson. On peut être certain que la salle sera comble.

*
**

Un monsieur bedonnant vient d'acheter une paire de bretelles.

Le commis les enveloppe et les lui remet avec le gracieux sourire d'usage et le traditionnel :

— Et avec cela, monsieur ?

— Avec cela, mon ami ? Eh bien ! mais avec cela je ferai tenir mon pantalon.

*
**

En province.

Le ténor qui chante *Robert le Diable*, ayant abusé des fausses notes, est poursuivi de huées par les spectateurs.

Il rentre dans la coulisse et, d'un ton de profonde commisération :

— Ce pauvre Meyerbeer ! dit-il.

LA FLEUR EFFEUILLÉE

Pour vous dans le jardin, j'ai cueilli cette rose,
Son éclat m'attirait, sa fraîcheur m'a séduit,
Si dans vos blonds cheveux, enfant, je la dépose,
Elle peut vivre encore, au moins jusqu'à la nuit.

Pourtant, bien qu'elle soit nouvellement éclos,
Votre coquette main l'effeuille et la détruit,
Plus pur et plus divin le parfum qui repose
En son calice ouvert, dans l'air s'évanouit.

Bris ez ainsi mon cœur qui soupire dans l'ombre,
Où brillent, comme un ciel plein d'étoiles sans nombre,
Les rayons caressants de vos yeux fiers et doux.

Comme un céleste encens de la rose s'exhale,
De ce cœur où fleurit votre image idéale
Vous ne ferez sortir que de l'amour pour vous.

CRAC

Les Industries Egyptiennes

LA FABRIQUE DE CIGARETTES

LAURENS

Les cigarettes égyptiennes ont désormais une réputation universelle. Leur supériorité est reconnue dans tous les pays du monde et le commerce d'exportation auquel elles donnent lieu prend tous les ans une extension plus grande. La statistique des douanes pour l'année 1895 accuse une exportation d'une valeur de 185.506 L.E. sur 474.009 L.E. de tabac importé de Turquie.

Le nombre des fabricants de cigarettes égyptiennes est considérable et il nous serait bien difficile d'en dresser une statistique même approximative. Au premier rang des fabricants il faut incontestablement placer M. Ed. Laurens qui vient d'inaugurer sa nouvelle manufacture installée dans l'ancien okel de la Banque Ottomane, au dessus des locaux occupés autrefois par la Bourse.

Tout Alexandrie, on peut le dire, a défilé dans ces ateliers ouverts pendant 3 jours aux visiteurs. M. Ed. Laurens et ses employés ont fait les honneurs des nouveaux locaux avec une bonne grâce et une affabilité dont nous ne saurions trop les remercier.

C'est à l'Exposition universelle de Paris en 1889 que M. Ed. Laurens exposait pour la première fois ses produits. A partir de cette époque, notre compatriote obtenait la fourniture de la régie française et, peu à peu, sa marque prenait partout un des premiers rangs.

Les débuts avaient été difficiles; les sacrifices considérables, mais la persévérance de M. Ed. Laurens avait fini par surmonter tous les obstacles et vaincre toutes les concurrences. La cigarette 'Le Khédive' triomphait sur toute la ligne.

L'aménagement de la nouvelle manufacture est réellement superbe. C'est somptueux et plein de goût. Dans ces ateliers spacieux, aérés, l'ordre le plus parfait est établi malgré le nombre des employés et des ouvriers sans cesse occupés.

On sent qu'une direction aussi ferme qu'avisée a présidé à ces aménagements et réglé tous les détails de cette fabrication délicate.

On accède à la manufacture par un large et superbe escalier décoré avec élégance et on est reçu, d'abord, dans le bureau des archives et de la comptabilité qui communique avec une autre pièce dans laquelle sont exposés les médailles, les diplômes et les décorations de M. Ed. Laurens. On retrouverait, en suivant l'ordre chronologique de ces diplômes et de ces médailles l'histoire même de la fabrique; ces parchemins racontent les efforts de chaque jour, les progrès peu à peu réalisés au prix de tant d'efforts. Ce sont, on peut le dire, les vrais titres d'honneur d'un industriel.

L'atelier où une centaine d'ouvriers roulent incessamment les cigarettes occupe une superficie d'au moins 250 mètres carrés. Le silence y

régne, absolu. De 7 heures du matin à midi et de 1 heure à 6 heures le travail est ininterrompu.

A coté de ces ouvriers, assis à de longues tables, plusieurs machines coupent le carton destinés aux boîtes de cigarettes, en marquant les plis à suivre pour plier la feuille en forme de boîte tandis qu'une autre petite machine à pédale ferme la boîte à l'aide de fines agrafes métalliques. Ajoutons que ces machines, même en plein travail, paraissent aussi silencieuses que les rouleurs de cigarettes, eux mêmes. Sur une estrade, au fond de la salle, six hommes sont continuellement occupés à couper les feuilles de tabac et à les réduire en ces fines lamelles qui vont être roulées tout à l'heure en cigarettes.

Deux magasins renferment les feuilles de tabacs renommés. Les achats sont faits toujours en grande quantité chaque saison quand la qualité de la récolte est bonne. Un tabac doit rester longtemps en magasin avant d'être livré à la manufacture. Les stocks sont donc toujours importants.

Des ouvriers séparent les feuilles d'après leur état et cela pour chaque qualité. Plus tard lorsqu'il s'agira de livrer les feuilles au coupeur, des ouvriers spéciaux très habiles feront les mélanges de ces feuilles de façon à obtenir le maximum d'arôme. Une feuille de tabac de qualité extra-fine semble avoir besoin pour développer, en brûlant, son parfum exquis et rare d'une sorte d'assaisonnement spécial de feuilles d'autres provenances. Cette recherche du développement maximum des qualités du tabac est difficile et les ouvriers qui font ces mélanges sont des experts remarquables. Ils ressemblent à ces chefs de chais du Bordelais et de la Champagne qui réglent le bouquet de leurs vins comme de vrais artistes.

Les quantités de feuilles de tabac que nos grands fabricants de cigarettes du Caire et d'Alexandrie sont forcés d'accumuler en magasin doivent être toujours considérables. Si une année est mauvaise, il faut pouvoir s'abstenir d'acheter. Nous nous sommes aisément convaincus que M. Ed. Laurens pouvait facilement laisser passer les mauvaises récoltes.

Un grand point pour la conservation des cigarettes est l'état hygrométrique de l'atmosphère. On prétend, à tort ou à raison, par exemple, que l'humidité qui règne si souvent à Alexandrie est nuisible au tabac et que la fabrication du Caire est, par cette raison, supérieure à celle d'Alexandrie.

Nous ne voulons pas nous prononcer sur ce sujet délicat, mais ce que nous savons bien c'est que M. Ed. Laurens a répondu d'avance aux critiques qui pourraient lui être adressées de ce chef.

Lorsque les cigarettes sont confectionnées, mises en boîtes, emballées, prêtes enfin à être livrées à la consommation locale ou enfermées dans la caisse doublée de plomb qui doit les emporter au loin, elles sont déposées dans un grand local où des hygromètres marquent l'état de saturation de l'atmosphère. La température du est constante, et l'air y parvient de la salle d'emballage par un tuyau d'appel qui prend ouverte sur le toit de la maison, après avoir passé à travers une couche absorbante à laquelle il abandonne son humidité.

Je vous assure que voilà une salle qui conviendrait bien aux catharreux et aux asthmatiques. Dans tous les cas, elle est parfaite au point de vue de la conservation des cigarettes. Le tabac ne perd jamais son arôme et il arrive à Londres, à Paris, à Bombay ou à Yeddo avec ses mêmes qualités.

Je ne vous décrirai pas les autres dépendances de la fabrique, le dépôt des cartons, la salle d'emballage et les divers magasins annexes, ce qui m'entraînerait trop loin.

Ce que je vous ai dit suffit, sans doute, pour vous donner une idée approximative des perfectionnements apportées par M. Ed. Laurens dans sa fabrication.

Jusqu'ici les négociants Grecs avaient, pour ainsi dire, monopolisés la fabrication des cigarettes égyptiennes. M. Ed. Laurens a réussi à rivaliser avec eux et aujourd'hui il s'est placé au premier rang par la perfection de son emballage et de sa manutention. Tous les secrets du métier, il les a pénétrés et c'est avec plaisir que nous signalons ce triomphe d'un Français d'Egypte.

M. Ed. Laurens mérite encore les félicitations de tous ceux qui s'intéressent au mouvement industriel de ce pays. Il a obtenu déjà bien des récompenses. Il peut en ambitionner légitimement d'autres qui ne feront pas défaut à ce parfait galant homme, à cet industriel persévérant.

L'Exposition de 1889 avait commencé la réputation de M. Ed. Laurens, l'Exposition de 1900 couronnera sa carrière toute d'honneur, de probité et de travail.

C.

EXPOSITION HORTICOLE D'ALEXANDRIE

1896.

Comité: Le contre-amiral Blomfield, président, le juge Sardars, vice-président, M. G. B. Alderson, le lieutenant-colonel Barklie, MM. R. C. Crafton, T. Cumbo, E. W. P. Foster, le baron Felix de Menasce, MM. W. Magnus, E. B. Mallison, John Ross, Constantin Sinadino, le lieutenant-colonel Wilford, et M. P. W. Carver, trésorier honoraire.

Une exposition de fleurs, fruits et légumes, exclusivement réservée aux amateurs, aura lieu à Ramleh vers le milieu ou la fin d'avril prochain.

Un programme des différentes sections sera publié sous peu.

Cette exposition, lancée un peu tard, n'aura forcément qu'un caractère restreint; il est à espérer cependant qu'elle obtiendra un succès suffisant pour encourager les promoteurs à en organiser d'autres dans l'avenir.

Les dons seront reçus avec le plus grand plaisir par les membres du comité, ou bien ils pourront être versés directement au trésorier honoraire.

Chaque versement d'une demi livre anglaise donnera droit à un billet de faveur d'entrée à l'exposition.

ATHENÆUM

La date de la fête de Pâques.

Une nombreuse assistance, composée presque exclusivement d'Hellènes, s'est réunie à l'Athenæum le Vendredi 28 Février dernier pour entendre une conférence de M^r Constantin Pagonis sur la date de la fête de Pâques.

La conférence a été divisée en trois parties.

Dans la première, le conférencier a examiné l'institution de la fête par Moïse en commémoration du passage de la mer Rouge et de la délivrance des Juifs Hébreux de l'esclavage et de l'oppression exercés par les Egyptiens.

Suivant l'orateur, l'origine de la fête était bien antérieure et il considère qu'à l'origine la fête de Pâques a remplacé une ancienne fête Egyptienne pendant laquelle le peuple se réjouissant en fêtant le commencement de l'année et l'entrée du soleil au signe du printemps. Pour appuyer cette thèse, le conférencier s'est basé sur l'origine du mot Phasha, synonyme de Pâques, et sur le témoignage de plusieurs savants, entre autres Philon le Juif.

Ensuite l'orateur a passé à l'institution de la fête par les Apôtres en souvenir de la mort de Jésus-Christ et de la délivrance des hommes du péché originel.

A l'origine du christianisme, la fête de Pâques n'était pas célébrée à la même date par les différentes églises c'est-à-dire le dimanche qui suit la pleine lune de l'équinoxe de printemps, mais bien différemment. Les uns la célébraient vers la mi-Mars avec les Juifs, contre les ordonnances des Apôtres; les autres, pendant la semaine, le jour même de la pleine lune.

Pour ramener l'ordre dans la célébration de la fête, Constantin le Grand convoqua le premier synode œcuménique à Nicée en 325 ap. J. C. dans lequel les pères de l'église réglèrent la question.

Dans la deuxième partie le conférencier a développé l'historique de la partie du calendrier relative à la détermination de la date et du jour de la pleine lune pascale. Ces déterminations dépendent des cycles de la lune et du soleil.

On appelle cycles lunaires une suite de 19 ans après lesquels les phases de la lune reviennent à la même date c'est-à-dire que la nouvelle lune qui a eu lieu le 2/14 Janvier ne reviendra qu'après 19 ans ou le 2/15 Janvier 1915.

On appelle cycles solaires une suite de 28 ans après lesquels les dates reviennent au même jour de la semaine.

Ces cycles ne sont propres qu'au calendrier Julien.

Enfin dans la 3^e partie l'orateur a procédé à la détermination de la date, après avoir expliqué les deux limites 22 Mars et 25 Avril entre lesquelles les oscille la fête.

Pour cela il a employé premièrement la marche ordinaire basée sur les épactes, et qui est la méthode suivie par ceux qui calculent le comput ecclésiastique, et ensuite il a appliqué la formule du célèbre mathématicien Gauss indépendamment pour ainsi dire des différents cycles.

Cette très intéressante communication, la langue claire et précise et le talent de diction du conférencier ont été vivement goûtés par l'auditoire, qui a couvert d'applaudissements le jeune orateur.

X.

Lectures du Dimanche

LA BOULE

Quand il est minuit, que les tisons s'éteignent dans les cendres, que la lampe pâlit et que les yeux se ferment, le mieux, chère madame, est d'aller se coucher.

Quittez votre fauteuil, enlevez vos bracelets, allumez votre bougie rose, et lentement, au murmure de votre jupe qui traîne et frissonne sur le tapis, dirigez-vous vers votre cabinet de toilette, ce sanctuaire parfumé où votre beauté se sachant seule, soulève ses voiles, s'analyse, jouit d'elle-même et compte ses trésors comme un avaro fait de ses écus.

Devant le miroir entouré de mousseline qui raconte si bien ce qu'il voit, vous vous arrêtez toute nonchalante et vous jetez avec un sourire un long regard heureux; puis, de vos deux doigts vous attirez l'épingle qui retenait votre coiffure, les longues tresses de vos cheveux cendrés se déroulent, tombent à flots et voilent vos épaules nues. D'une main coquette dont le petit doigt se soulève, vous caressez en les réunissant les flots d'or de votre riche chevelure, tandis que de l'autre main vous promenez dans les épaisseurs profondes de la blonde forêt le peigne à dents d'écaïlle qui s'enfoncé et plie sous l'effort.

Vos cheveux sont si abondants que votre petite main suffit à peine à les contenir. Ils sont si longs que votre bras tendu arrive à peine à leur extrémité. Aussi n'est-ce point sans peine que vous parvenez à les tordre et à les emprisonner sous les plis de votre bonnet brodé.

Ce premier devoir accompli, vous tournez le robinet d'argent, et dans un large vase en porcelaine émaillée arrive en jaillissant une eau limpide et pure. Vous y jetez quelques gouttes de cette liqueur rosée qui parfume et assouplit la peau, et comme une nymphe au fond d'un bois discret qui se prépare à faire sa toilette, vous écarterez les plis qui pourraient vous gêner.

Mais quoi, Madame, vous fronchez le sourcil! en ai-je trop dit ou n'est-ce pas assez? Ne sait-on pas que vous aimez l'eau fraîche, et croyez-vous, qu'on n'ait point deviné qu'au contact de l'éponge ruisselante vous frissonniez de la tête aux pieds?

Mais qu'importe, votre toilette de nuit s'achève, vous êtes fraîche, reposée et blanche comme une nonne dans votre peignoir brodé; vous enfoncez vos pieds nus dans des mules de satin, et rentrez dans votre chambre en tremblotant un peu. A vous voir ainsi marcher à petits pas pressés, serrée dans le peignoir et

vos jolie tête cachée dans son bonnet, on vous prendrait pour une fillette qui sort de confesse et vient de dire un gros péché..

Arrivée près du lit, madame quitte ses mules et, légère, sans effort, s'élançe dans les profondeurs de l'alcôve.

Cependant monsieur, qui s'endormait déjà, le nez sur le *Moniteur*, se réveille en sursaut au mouvement que fait le lit.

« Je te croyais couchée, ma chère, murmure-t-il en se rendormant; bonsoir.

— Si je m'étais couchée, vous vous en seriez bien aperçu. (*Madame étend ses pieds et les agite; elle semble chercher quelque chose.*) Je ne suis point si pressée que vous de dormir, Dieu merci.

MONSIEUR, tout à coup et visiblement contrarié. — Mais qu'as-tu, chère amie? tu t'agites, tu t'agites. J'ai besoin de repos. (*Il se retourne.*)

Je m'agite!... Je cherche ma boule, tout simplement; vous êtes prodigieux.

— (*Avec humeur.*) Ta boule, ta boule.

— Certainement, ma boule; j'ai les pieds glacés. (*Elle continue à chercher.*) Vous êtes aimable ce soir, en vérité; vous avez commencé par sommeiller dans la *Revue des Deux-Mondes*, et je vous retrouve ronflant dans le *Moniteur*... A votre place, je changerais mes lectures... Je suis sûre que vous avez pris ma boule!

— J'ai eu tort; je m'abonnerai au *Tintamarre*... Allons, bonsoir, ma chérie. (*Il se retourne.*) Tiens, ta boule est au fond; je la sens au bout de mon pied.

— Eh bien! avancez-la; croyez-vous que je peux aller la chercher au diable?

— Faut-il que je sonne ta femme de chambre pour t'aider. (*Il fait un mouvement de mauvaise humeur, remonte la couverture jusqu'au menton et enfouit sa tête dans l'oreiller.*) Bonsoir, ma chère.

— (*Madame, piquée.*) Bonsoir, bonsoir.

La respiration de monsieur s'egalise et se ralentit, ses sourcils se détendent, son front reprend son calme; monsieur va perdre complètement la conscience de la réalité.

Madame frappe légèrement sur l'épaule de son mari.

« Hum! » fait monsieur en grognant.

Madame frappe de nouveau.

« Eh bien! quoi?

— (*Madame, d'une voix angélique.*) Mon ami veux-tu souffler la bougie?

— (*Monsieur, sans ouvrir les yeux.*) La boule, la bougie, la bougie, la boule!...

— Mon Dieu, comme vous êtes irritable, Oscar. Je l'éteindrai moi-même; ne vous dérangez pas. Vous avez un caractère fâcheux, vraiment, mon ami; vous êtes d'une humeur massacante, et, si l'on vous poussait un peu, vous en arriveriez en cinq minutes à tous les excès.

— (*Monsieur, d'une voix perdue dans l'oreiller.*) Mais non! j'ai sommeil, chère amie, voilà tout... Bonsoir, ma petite femme.

— (*Madame, avec vivacité.*) Vous oubliez qu'en ménage la bonne intelligence a pour base la réciprocité des égards.

— J'ai tort... allons bonsoir. (*Il se redresse un peu.*) Veux-tu que je t'embrasse?

— Je ne le veux pas, je le tolère. (*Elle approche son visage de celui de son mari, qui l'embrasse au front.*)

— C'est trop de bonté, vraiment; vous avez embrassé mon bonnet.

— (*Monsieur, souriant.*) Tes cheveux sentent bon... C'est que, vois-tu, j'ai tellement sommeil... Tiens, tu as des petites nattes; tu t'ébouriffes donc, demain?

— Je m'ébouriffe? Vous avez été le premier à trouver que cette coiffure en l'air m'allait bien; d'ailleurs c'est la mode, et c'est demain mon jour. Voyons, monsieur l'irrité, donnez-moi l'accolade une bonne fois, et ronflez à votre aise, vous en mourez d'envie. (*Elle approche son cou du visage de son mari.*)

— (*Monsieur, riant.*) D'abord, je ne ronfle jamais. Je ne plaisante pas... jamais. (*Il embrasse longuement le cou de sa femme et reste la tête appuyée sur son épaule.*)

— Eh bien! qu'est-ce que vous faites là?

— Mais je digère mon baiser.

Madame minaude et regarde obliquement son mari d'un œil à moitié désarmé. Monsieur aspire à pleines narines le parfum aimé.

« (*Après un silence et bas à l'oreille de sa femme.*) Dis donc, ma chérie, je n'ai plus sommeil du tout. Est-ce que tu as toujours froid aux pieds? Je vais aller chercher la boule.

— Oh! merci, éteignez la bougie et dormons, je tombe de fatigue. (*Elle se retourne en posant son bras sur le visage de monsieur.*)

— Non, non, je ne veux pas que tu t'endormes avec les pieds froids; il n'y a rien de plus mauvais... Tiens, voilà la boule; réchauffe-les, tes pauvres pieds... là... comme cela.

— Merci, je suis très-bien. — Bonsoir, mon ami. — dormons.

— Bonsoir, ma chérie »

Après un long silence, monsieur se tourne et se retourne, et finit par frapper légèrement sur l'épaule de sa femme.

« (*Madame, effarée.*) Qu'est-ce qu'il y a, mon Dieu? Que vous m'avez fait peur!

— (*Monsieur, souriant.*) Serais-tu assez bonne pour éteindre la bougie?

— Comment! c'est pour cela que vous me réveillez au milieu de mon sommeil? Je ne pourrai plus me rendormir. Vous êtes insupportable.

— Tu me trouves insupportable. (*Il s'approche tout près de sa femme.*) Voyons, raisonnons: que je t'explique ma pensée.

— Moi aussi, je veux dormir; c'est justement pour nous entendre à ce sujet-là que je voudrais t'expliquer ma pensée.

Madame se retourne, — son regard rencontre l'œil... plein de douceur de son mari. Elle part d'un éclat de rire. « Tiens dit-elle, tu es un tigre! Puis s'approchant de son oreille, elle murmure en souriant: « Voyons, explique ta pensée... pour avoir la paix.

— (*Madame, après un très-long silence et à moitié endormie.*) Oscar!

— (*Monsieur, les yeux fermés, d'une voix faible.*) Ma chérie!

— Dis donc, petit mari, et cette bougie, elle brûle toujours?

— Ah! la bougie... Je vais l'éteindre. (*Il souffle.*) Si tu étais bien gentille, tu me don-

nerais la moitié de la boule, j'ai un pied gelé. Bonsoir.

— Bonsoir. »

Il se serrent la main et s'endorment.

GUSTAVE DROZ

LA MODE

Nous sommes, en ce moment, au point de vue féminin, dans la période d'expectative qui précède à chaque saison les grandes transformations de la mode.

Mais de ce calme relatif il ne faudrait pas conclure à un engourdissement; et des modifications légères, toutes de nuances, nous sont déjà une échappée sur les révélations prochaines; la saison est d'abord un achèvement vers les modes printanières et, robes ou chapeaux, neufs ou arrangés, prennent dès maintenant un air plus pimpant: les chapeaux — ceux qu'on fait — sont déjà en tulle pailleté ou en dentelle brodée; de grands fonds bérêts en gaze à dessins Louis XVI avec le bord tressé paille et chenille, la triomphante aigrette n'est plus seule à régner et de jolie piquets fleuris, très en hauteur, en fusée, commencent à se montrer: en ce genre, je note deux gentilles coiffures de théâtre: une espèce de petit bonnet en tulle illusion noir doublé de tulle rose entièrement coulissé; le bord, également en deux tulles, est formé de plissés pailletés d'acier et s'évasant en auréole; de côté, deux gardénias servent de pied à une aigrette de roses reines; encore une autre forme de bonnichon, à trois pièces en dentelle d'or, posé sur une ruche en tulle illusion blanc qui se mêle aux frisons de la coiffure; de côté, un panache de plumes blanches attachées par un motif byzantin étincelant de pierres multicolores.

Dans les chapeaux qu'on... modifie. — et c'est une vraie note d'élégance que ce perpétuel souci de s'harmoniser avec le temps, la saison qui s'avance, ou quelque fantaisie inédite d'avoir surtout la chose du moment et de la circonstance présente — rien ne sera plus facile dis-je, que d'alléger une jolie forme trianon en velours par un enroulement de tulle chiffonné autour de la calotte et noué sous le pouff de plumes; un paquet de fleurs de saison, touffe de violettes au pied d'une aigrette de mimosa ou d'anémones remplaçant le piquet de houx et de roses, redonne une fraîcheur à la petite capote du mois de décembre qui devenait bien connue et avec laquelle on veut cependant attendre Pâques.

De même pour les jaquettes en drap et en velours dont le col Médicis était doublé d'hermine ou de chinchilla, qui empêche de remplacer la fourrure par une mousse de plissés de tulle blanc (posés, cela va sans dire, sur une doublure de satin blanc)? C'est on ne peut plus seyant et très aisé à faire arranger par sa femme de chambre. Surtout cela nous conserve la note si féminine, si délicate, apportée cet hiver par les dentelles blanches se jouant près de la peau et à laquelle nos yeux se sont si bien accoutumés que toute encolure sèche

et sombre, toute manche dépourvue d'une manchette de dentelle ou d'un plissé de chiffon de soie nous semblent également dures et sans élégance.

Les robes de bal ont cet hiver deux traits distinctifs: pour les jupes une tendance à s'allonger et à redevenir très plates du haut en arrière, les tuyaux d'orgues montés dans la ceinture étant un peu délaissés pour le montage en blais ou à fronces légères et les godets crinolinés chassant en arrière et se tenant un peu écartés de terre; pour les manches un éclectisme absolu, une variété sans bornes; le ballon uniforme de l'an passé a fait place aux combinaisons les plus diverses; soit une large ampleur d'étoffe à peine drapée et retenue au coude, affectant par conséquent une forme tombante large et souple; soit au contraire une manche très drapée en travers, presque ajustée au bras, terminée au coude par un petit revers et formant à l'épaule un bouffant modéré et un peu en hauteur; soit encore la manche faite de volants de tulle double se tenant tout droit, ou de rouches posées dans le sens de la longueur et séparant des bouillonnés très touffus; soit pour les femmes aux épaules tombantes, un peu larges une simple épaulette — fil de perles, rivière de diamante, petite ruche de velours noir — et, tout à fait en dessous de l'épaule qui reste nue, un bouffant 1830, presque à hauteur du coude; enfin, réjouissez-vous, jolis bras qu'on cachait depuis si longtemps! pas de manches du tout, mais se drapant autour de l'emmanchure très haute, un fouillis de dentelle ou de tulle illusion tombant assez bas sous le bras et relevé dessus de façon à découvrir complètement la naissance de l'épaule; voici de quoi contenter tout le monde et l'on sera maintenant sans excuse de porter une forme de manches peu seyantes, ayant le choix entre tant de fantaisies. J'avoue que la dernière a toutes mes préférences et fait plus « habillé », plus bal que les manches épaisses mieux en situation pour un diner ou un concert.

Pour finir et comme exemple ces deux bijoux: robe de concert en satin feuille de rose parsemé de motifs de paillettes d'acier et d'or figurant des étoiles allongées; le corsage drapé en travers en satin uni avec petits revers tout pailleté prenant sur l'épaule droite et se finissant à gauche sous une touffe de roses; manches très amples pailletées comme la jupe et tombant un peu au-dessus du coude dans un mouvement très souple. Une robe de bal en satin « perle nacrée », corsage en drap d'argent à pointe par devant et petite basque en arrière; autour du décolleté un flot de dentelle jaunée formant la manchette retroussée sur l'épaule du côté gauche par un bijou et du côté droit par une cascade de roses pâles tombant sur le bras.

MARTHE DE LUCENAY

LE SPORT

Le Caire

Mercredi 11 mars. — Ghezireh. — Courses militaires.

LE CALENDRIER MONDAIN

Alexandrie

Mardi 10 mars. — Théâtre Zizinia. — Le magnetiseur et professeur Emrof 9 1/4 p.m.
 Mercredi 11 mars. — Théâtre Zizinia. — Concert Remanda 9 15 p.m.
 Jeudi 12 mars. — Bal de bienfaisance de la Société Austro-Hongroise—Bourse Toussoum.
 Jeudi 12 mars. — Début de la troupe italienne d'opérette au Théâtre Alhambra sous la direction M. Odoardo Franzini.
 Samedi, 14 mars — Grand veglione organisé par le prof. Coneghiano à l'occasion de la mi-carême.
 Samedi, 14 mars. — Début de la troupe française de l'Opéra du Caire.— Au théâtre Zizinia — *Le Prophète*.
 Vendredi 20 mars. — Soirée théâtrale au bénéfice de l'hôpital Israelite (fondation Menasce).

Le Caire

Jeudi 12 mars. — Bal de bienfaisance au profit de l'hôpital Européen sous le patronage de S. A. le Khédive, au théâtre de l'Opéra.
 Samedi 21 mars. — Théâtre Khédivial de l'Opéra. Représentation générale de *Pinafor*.
 Lundi 23 mars. — Théâtre Khédivial de l'Opéra. 1^{re} représentation au bénéfice de la société protectrice des animaux.
 Mercredi 25 mars. — 2^{me} Représentation.

Les fêtes du Cercle Artistique

Exposition annuelle des beaux arts.

Nota : Pendant la durée de l'Exposition auront lieu au Cercle plusieurs *Concerts-Promenade* dans l'après midi.

A la clôture de l'Exposition, grandes surprises (théâtre avec reproductions des vieilles pièces, point de départ de l'art moderne).

Casino de Ghézireh. — Saison d'Hiver.

Veglione et cotillon le jeudi 12 mars.
Grands Bals les mercredis 18 et 25 Mars
Fêtes de nuit le lundi 16 mars.
Expositions artistiques le 11 mars.
Bals d'enfants costumés le jeudi 12 mars.
 La saison et, par suite, la série des fêtes, pourra être prolongée au delà du 31 mars 896.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Chambre de Commerce Anglaise.

On lit dans *l'Egyptian Gazette*:

Pour répondre au désir souvent exprimé par la partie commerçante de la colonie britannique d'Alexandrie une réunion a eu lieu après-midi dans les bureaux de MM. Carver et Cie. pour discuter l'importante question de l'établissement d'une chambre de commerce britannique. Etaient présents. MM. Allchin, F. Allen, H. Atherton, Duke Baker, H. Barker, A. R. Brown, Davies Bryan, S. H. Carver, Cumbo, W. Getty, J. Goar, Kelly, Micallef, Montano, A. Ralli, C. J. Rodocanachi, P. Smith, Scia'om Tubce, Jas Watson.

M. H. Barker a été élu président de la réunion. puis une série de résolutions ont été portées à la connaissance de l'assemblée; nous donnons ci-après les plus importantes :

Une chambre de commerce britannique ayant son siège à Alexandrie sera fondée.

La cotisation annuelle des membres serait fixée à £ 1.

Le conseil d'administration se composera de 9 membres qui pourront élire des sous-comités composés de membres qui ne seront pas nécessairement administrateurs.

Un membre seulement d'une maison de commerce quelconque sera éligible comme administrateur.

Le but principal de la chambre commerciale qu'on se propose de créer serait de recevoir et de fournir des informations utiles à ceux qui en feraient partie, ainsi que de protéger et développer sous tous les rapports possibles les intérêts du commerce britannique.

Ces différentes propositions ayant été approuvées par les personnes assemblées, il a été décidé qu'elles serviraient de base à l'élaboration d'une série de règlements d'association qui seront discutés dans une prochaine réunion. Dans ce but on a nommé un comité composé de MM. F. Allen, H. Barker, S. H. Carver, R. J. Moss et A. Ralli.

La date de la prochaine réunion sera annoncée en temps utile

LA SEMAINE COMMERCIALE

COTON

Le marché du coton a été calme cette semaine et plutôt soutenu malgré les mauvaises nouvelles du marché de Liverpool.

Les détenteurs sont difficiles à aborder et quoique les contrats aient baissé d'un quart de tallari, la marchandise disponible a subi seulement 1/16 de tallari de réduction, ce qui a causé aujourd'hui une reprise de 1/8 de tallari sur les contrats

Le coton américain continue à être faible et en baisse. Les arrivages plus grands de ce qu'on s'attendait, l'annonce de fortes expéditions à New-York pour être mises à la disposition des livraisons des contrats Mars, les menées des baissiers et la lassitude de quelques haussiers, ont causé une réduction ultérieure de 4 à 5 points sur le semaine précédente.

La consommation est toujours excellente, et s'il y avait une diminution sensible dans les arrivages aux ports d'Amérique pendant le mois courant, on pourrait s'attendre à un changement complet, à une tendance plus favorable.

Les arrivages ont été: Cette semaine de c/ 103670 — contre même semaine 1895 c/ 73897 — à partir du 1^{er} Sept. 1895 4.893.880 — contre même époque 1895 c/ 4285950

L'exportation s'est élevée :

Pour l'Angleterre cette semaine de Balles 6939 contre même semaine 1895 Balles 4423

Pour le Continent cette semaine de Bal. 10311 contre même semaine 1895 Balles 14721

Pour les Etats-Unis cette semaine de Bal. 2009 contre même semaine 1895 Balles 1245

Les prix de la marchandise disponibles sont:

	Brown	White
Fair	T. 10 1/4	— —
Fully fair	" 11 —	— —
Good fair	" 11 1/4	10 3/4
Fully good fair	" 11 1/2	11 1/2
Good	" 11 7/8	12 1/4

GUÉRISON DE LA GRAVELLE

Les personnes qui sont atteintes des maladies ci-dessous mentionnées lirons avec intérêt les lignes suivantes :

Guérison infaillible des maladies suivantes :

- Gravelle dans les reins
- Gravelle dans la bile
- Symptôme de la gravelle

Nous, soussignés, déclarons qu'ayant été atteints des susdites maladies nous fûmes soumis au traitement ordinaire, et n'ayant éprouvé aucun soulagement pour nos souffrances atroces, nous avons eu recours au traitement institué depuis un grand nombre d'années par Monsieur **Haïk C. Agazarian** à Smyrne et ayant été radicalement guéris par ses soins et traitements nous lui accordons avec plaisir la présente attestation en témoignage de notre reconnaissance.

Smyrne le 12/24 Janvier 1896

NICOLAS P. VONTZALIDIS
 PANAGIOTTI STRATIGOS
 DÉMOSTHÈNE SINANIDHIS

Extract from Bonforts Wine & Spirit Circular :
 New-York, January 10th 1896 : Imports of Champagne, into the United States.

Brand	Cases of 12 bottles 1895
G. H. Mumm & Co.	79.045
Pommery & Greno	33.924
Moët & Chandon	30.204
Heidsieck & Co.	18.836
Vve Clicquot.	12.321
Perrier-Jouët.	11.575
Piper-Heidsieck.	8.351
Louis Roederer	8.262
Ruinart Père & Fils	8.026
Ernest Irroy & Co.	5.770
Duc de Montebello.	1.812

EXTRA-DRY « ENGLAND »

G. H. MUMM & Co

Champagne - REIMS - Champagne

Agents Généraux pour l'Egypte :

P. BLESS & Cie.

ALEXANDRIE ET LE CAIRE.

(EGYPTE)